

SECURITE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE EN MEDITERRANEE, HISTOIRE RECENTE D'UNE CRISE ANNONCEE, QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Vincent Dollé¹, CIHEAM/IAM de Montpellier².
Février 2011

La Méditerranée et le monde : la sécurité alimentaire menacée par l'instabilité des prix.

Sur la planète : 7,5 milliards d'habitants en 2020, 8 milliards en 2030, la croissance démographique depuis 1990 est due pour 45% à celle de l'Inde et de la Chine mais la Méditerranée y contribue également. Dans 20 ans la Méditerranée comptera 100 millions d'habitants en plus qui résideront pour leur grande majorité en ville ou en zone périurbaine. L'augmentation du niveau de vie d'une part, l'évolution des habitudes alimentaires de nouveaux urbains d'autre part, vont entraîner de grandes évolutions des pratiques de consommation. Globalement, la consommation alimentaire individuelle de produits végétaux va continuer de baisser au profit de l'augmentation de celles de produits carnés et laitiers mais également de produits transformés à partir de produits animaux. Ce report de demande du végétal vers l'animal s'accompagne d'une croissance de la demande de produits végétaux pour l'alimentation animale mais également pour la production d'agrocarburants. Cette concurrence sur la biomasse dans un cadre de changement climatique prononcé puis de hausse des coûts de

¹ Vincent Dollé, Directeur de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM/IAMM). Cette communication s'appuie sur les travaux des enseignants chercheurs de l'IAMM et de leurs partenaires en réseau conduits à l'occasion d'études d'expertise et de travaux de recherche en Méditerranée depuis plusieurs années. La publication *Mediterra* (édit. CIHEAM et presses de Science Po.) reprend depuis 2007 les résultats de ces travaux sous forme de synthèses thématiques annuelles.

2007 : Identité et qualité des produits alimentaires méditerranéens.

2008 : Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée.

2009 : Repenser le développement rural en Méditerranée.

2010 : Atlas *Mediterra*. Agriculture, alimentation, pêche et mondes ruraux en Méditerranée.

Les illustrations présentées sont en grande partie reprises à partir de ces documents ;

² CIHEAM/IAMM 3191, route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5. France. WEB : www.iamm.fr

l'énergie et des transports entraîne une hausse durable des prix agricoles dont les effets seront accentués par leur instabilité et leur volatilité.

La crise alimentaire de 2008 et ses prolongements en 2009 et 2010 traduisent bien cette instabilité manifestée par une hausse brutale et démesurée des prix puis par une augmentation de leur volatilité à très court terme. Le cours du boisseau de blé à trois mois à Chicago passe de 5 USD en mai 2007 à 12,80 USD en février 2008³ pour retomber brutalement à 4,4 USD en octobre 2009.... puis de nouveau s'envoler au printemps 2010 et à la fin de l'été 2010 suite en particulier aux pertes de production en Russie et en Ukraine subissant une sécheresse prolongée et des incendies de récolte. Plus récemment les inondations en Australie, début 2011 et la sécheresse persistante en Argentine ne semblent pas pouvoir être compensées par des excédents de récolte stockables et exportables originaires d'Afrique au sud du Sahara ou d'Asie⁴. Cette instabilité répercutée sur les marchés de la consommation impacte fortement la consommation alimentaire et plus particulièrement celle des ménages les plus pauvres en Méditerranée comme ailleurs. L'instabilité des cours du blé induit donc un effet important à court terme sur la sécurité alimentaire mais aussi à moyen et long termes par l'abandon des cultures céréalières au prix devenu faible ou aléatoire pour lesquels les investissements paraissent alors peu rentables dans la durée. Après une période de consommation supérieure à la production entre 2000 et 2008, les stocks remontent en 2009 pour de nouveaux se dégonfler en 2010 et entraîner une tension nouvelle sur les marchés ainsi qu'une augmentation des coûts de l'alimentation du bétail. En 2008, dans leur ensemble, les pays en développement ont dû faire face à un renchérissement d'au moins 25 % de leurs importations alimentaires, rendant de fait plus difficile la sécurisation de l'alimentation. Les conditions d'émergence de nouvelles crises sont de nouveau présentes avec une situation potentiellement plus dangereuse dans la mesure où les produits agricoles sont devenus des actifs financiers sur lesquels la spéculation est plus active. De nouveaux acteurs spéculateurs non traditionnels du secteur des matières premières agricoles apparaissent. Cette situation de tension potentielle est bien réelle pour de nombreux pays méditerranéens qui partagent des caractéristiques communes d'évolution de leurs dynamiques agricoles et agroalimentaires. Nous en résumerons les aspects marquants et les grandes tendances évolutives.

Dans ce contexte plusieurs scénarios sont envisageables à partir des tendances fortes d'évolution du secteur agricole agroalimentaire et rural en Méditerranée observées depuis plusieurs années et renforcées par les crises récentes couplées aux impacts prévisibles du changement climatique sur le secteur rural méditerranéen. Une caractérisation des évolutions marquantes conduits vers plusieurs scénarios possibles d'évolution, allant du pire marqué par des ruptures et dissymétries croissantes (S1) vers un scénario souhaitable celui de la convergence (S3) en passant éventuellement par des divergences de rythmes d'insertion dans une économie mondialisée (S2). Nous proposerons plusieurs pistes d'intervention concertée entre opérateurs des secteurs publics et privés pour engager les voies d'un scénario offensif de convergence pour la sécurité alimentaire en Méditerranée.

Diagnostic prospectif pour la Méditerranée en 2030 : des points communs marquants autour de la Méditerranée.

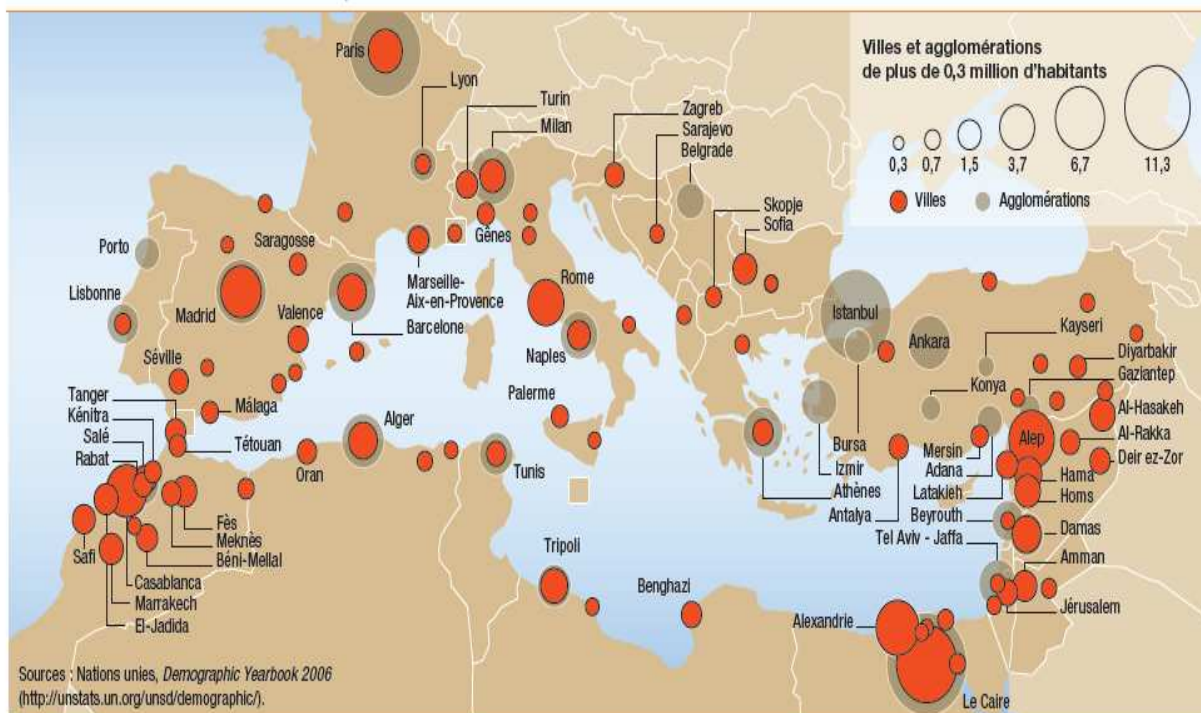
1. Dans les pays du pourtour méditerranéen la croissance démographique forte est marquée par l'urbanisation du littoral qui pénalise le secteur productif agricole.

Cette urbanisation concentrée sur les façades maritimes s'accompagne d'une fracture de plus en plus prononcée entre l'intérieur des pays méditerranéens et leurs façades maritimes. La carte présentant la répartition des villes et agglomérations en Méditerranée (Méditerranée 2010, données 2006) montre bien la concentration des populations dans les grandes villes du littoral où vont se regrouper la majorité des 100 millions d'habitants en plus que comptera la Méditerranée d'ici 30 ans. Cette tendance ancienne pour les pays de la rive Nord est plus récente pour les pays du sud et de l'est avec deux exceptions celles des pays des Balkans et de la Turquie qui conservent encore une population importante en milieu rural à l'intérieur des pays.

³ Global Economic Prospects 2009. Commodities at the crossroads. Banque Mondiale.

⁴ Données Réseau de Système d'Alertes Précoces contre la Famine. Sahel et Afrique de l'Ouest. Perspectives sur la sécurité alimentaire ; octobre 2010-mars 2011. bulletin janvier 2011.

VILLES ET AGGLOMÉRATIONS, 2006



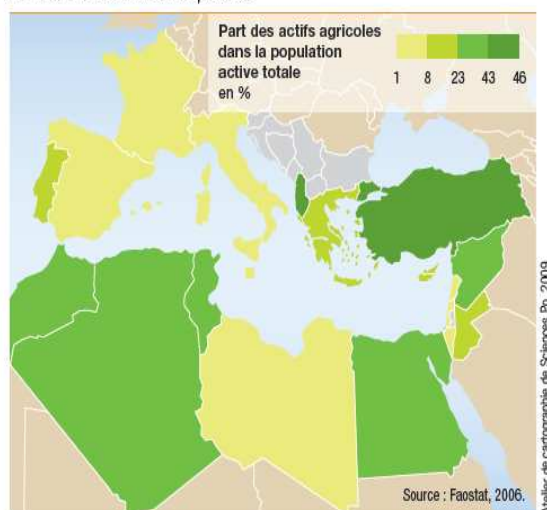
Ce développement de l'urbanisation dans les zones littorales, qui s'opère souvent dans les plaines alluviales et les estuaires les plus fertiles, va accentuer la concurrence sur les ressources en eau et en sol pour des besoins industriels et urbains au détriment de l'activité et de la production agricole souvent intensive en localisation périurbaine.

2. Des sociétés méditerranéennes qui restent agricoles, l'emploi rural au sud demeure caractérisé par une grande fragilité.

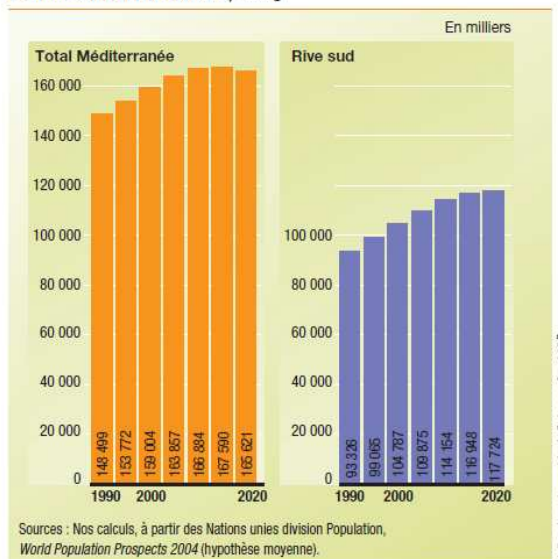
Les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM) conservent une part importante de population active agricole. 25 à 45% de la population de ces pays tire la majorité de ses revenus des activités conduites au sein d'exploitations agricoles, comme exploitants ou salariés agricoles. Si la population rurale se stabilise pour l'ensemble de la Méditerranée vers 2020 selon différentes projections démographiques, cette stabilisation résulte de deux dynamiques opposées : la poursuite d'une baisse continue au nord conjuguée à une croissance au sud et à l'est qui ne se stabiliserait qu'au-delà de 2020.

Dans une Méditerranée en transition, la question agricole et alimentaire reste encore centrale compte tenu de la persistance de l'importance économique et sociale du secteur agricole.

ACTIFS AGRICOLES, 2004



POPULATION RURALE, 2005



L'agriculture est le deuxième pourvoyeur d'emplois dans le monde, comme d'ailleurs en Méditerranée, après celui des services. Les revenus tirés de ces emplois sont cependant souvent plus faibles que pour le reste des activités économiques en milieu rural.

Le travail informel conserve, en secteur rural méditerranéen, une grande importance. En Afrique du nord, les emplois agricoles représentent 80 % des activités rurales : 35 % en Tunisie, en Algérie et en Égypte⁵. En Turquie, l'agriculture représente encore plus de 65 % de l'emploi en zone rurale. La population active agricole turque continue de croître. La diversification reste encore limitée dans les pays du sud de la Méditerranée le milieu rural n'attire pas les activités industrielles et les services qui pourraient s'y développer. La sortie continue d'actifs du secteur agricole liée aux tentatives de modernisation est alors difficilement absorbée par les autres secteurs induisant sous emploi, chômage et migration.

L'emploi en milieu rural en Méditerranée du sud et de l'est, y compris l'emploi agricole, est marqué par de nombreuses spécificités qui caractérisent souvent sa fragilité :

- la forte présence de la petite agriculture familiale et des petits métiers secondaires de services associés aux transformations primaires de produits agricoles induit une proportion importante d'auto emploi et d'emplois indépendants,
- l'emploi rural des femmes et d'aides familiaux généralement non rémunérés est très rarement pris en compte dans les statistiques nationales bien qu'il représente un volume d'emploi important,
- l'activité rurale en Méditerranée reste de plus fortement marquée par la production agricole saisonnière entraînant hors saison un sous-emploi de la force de travail disponible,
- le salariat est de nature précaire et intermittent, ce phénomène est aggravé par une absence de législation du travail ou par son non respect,
- la formation professionnelle est peu développée pour les métiers exercés en milieu rural et les niveaux de compétence et de capital humain sont plus faibles en milieu rural qu'en monde urbain,
- la faiblesse du tissu économique est souvent liée à un déficit d'infrastructures qui rend peu attractif l'espace rural pour un redéploiement éventuel des nouvelles activités,
- Le sous emploi lié à l'activité saisonnière pourrait cependant devenir un atout pour une pluriactivité agricole sous réserve de s'affranchir de nombreuses contraintes.

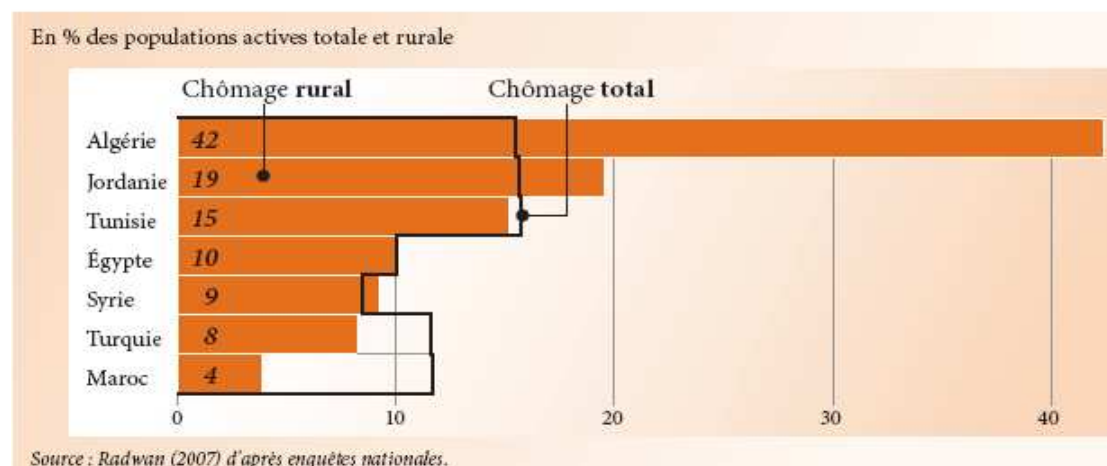
Dans les pays du sud et de l'est, de nombreux jeunes ruraux à la recherche d'emploi migrent vers les zones urbaines où le taux de chômage peut déjà y être assez élevé⁶. Maintenir l'emploi et les revenus en milieu

⁵ Repenser le développement rural en Méditerranée. Quelle place pour l'agriculture en milieu rural ? Méditerranée 2009.

⁶ Radwan. S. Rural youth unemployment and coping strategies in the north east and north africa region, Rome. Ifad. 2007.

rural, créer des alternatives hors secteur agricole par une économie rurale non agricole devient, pour l'ensemble des PSEM, une priorité si l'agriculture ne peut plus fournir les emplois pour faire face à la croissance démographique.

Graphique 4 - Chômage total et rural en Méditerranée



L'exemple de l'Algérie illustre ce phénomène. Le chômage rural, qui dépasse 40%, pousse à la migration en zone urbaine où le taux de chômage est déjà élevé avec des effets induits sur la demande de logement. Cette situation est constante dans les pays de la rive sud avec certes des amplitudes variées selon les pays. Créer emplois et revenus en milieu rural devient une priorité à prendre en compte de façon prioritaire dans les plans de développement des zones rurales au sud.

Au nord de la Méditerranée, plus particulièrement dans les pays de l'UE à 27, les zones rurales représentent plus de 90 % du territoire et encore 50 % de l'emploi. Il y a cependant un fort déclin de l'emploi agricole dans le monde rural où le taux de chômage y est plus élevé qu'en zone urbaine, ce chômage touche en particulier les populations jeunes.

Les initiatives pour développer l'économie rurale agricole et non agricole dans les pays du nord dans les 20 dernières années sous l'impulsion de l'U.E. ont été largement soutenues par la PAC. Elles ont apporté quelques pistes de solutions au nord mais ne sont pas transférables aux contextes des PSEM ?

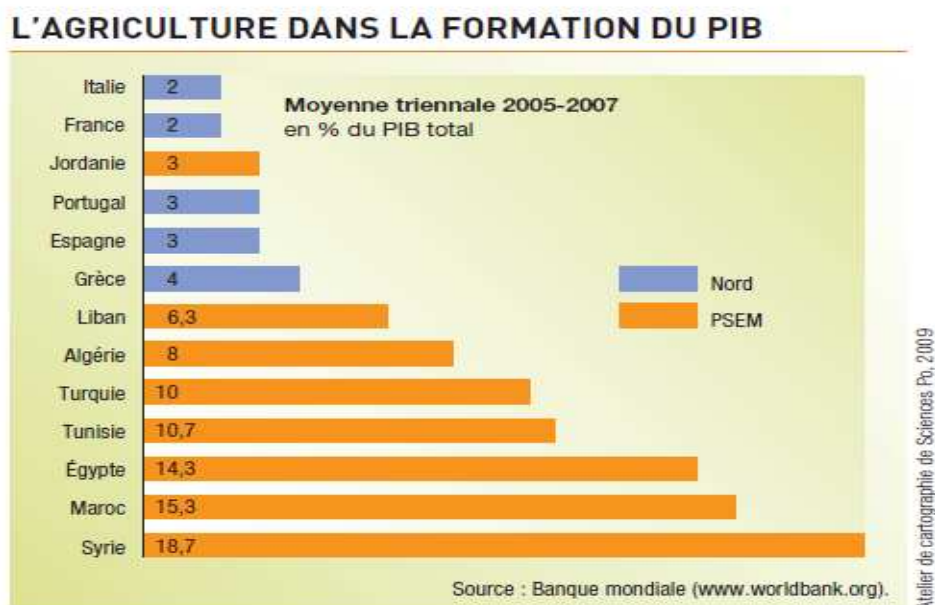
La force de travail en milieu rural du nord de la Méditerranée est de plus en plus vieille et peu formée. Dans ces milieux ruraux, l'agriculture perd actuellement 2 à 3% d'actifs par an mais cette baisse de la population active est cependant socialement acceptable car souvent accompagnée de politiques de compensation qui font encore défaut au sud de la Méditerranée. Les politiques de l'emploi mises en œuvre en Union Européenne et plus particulièrement à travers les actions de la PAC sont au cœur d'initiatives structurantes. La priorité est donnée à la revitalisation rurale et à la cohésion territoriale pour réduire l'écart de développement des zones rurales « défavorisées » et la promotion de projets territoriaux.

Dans les pays du nord, les politiques combinent différents types d'instruments dont les plus importants s'organisent autour de la formation professionnelle. D'autres instruments la complètent sous forme d'appui aux territoires ruraux et la diversification des instruments financiers, ils améliorent l'efficacité de ces politiques. L'ensemble permet une diversification de type d'agriculture et de forme d'entreprenariat pour des activités non agricoles : vente de produits agricoles et transformés à travers des circuits courts, tourisme, loisirs, activités délocalisées en milieu rural et création de biens et de services associés à ces biens. Les différentes générations de projets LEADER en Europe méditerranéenne ont permis la création d'entreprises rurales plus autonomes et durables bien au-delà du secteur agricole, par exemple dans les secteurs des services de l'environnement, du patrimoine. Quels éléments de ces dynamiques sont-ils reproductibles au sud et à l'est ?

3. La question agricole et agroalimentaire reste centrale en Méditerranée mais le poids économique et social du secteur décroît.

Dans le contexte sociodémographique marqué par une croissance de la demande alimentaire urbaine, les sociétés méditerranéennes des PSEM restent encore sous influence du secteur rural dont la production agricole brute compte encore beaucoup au sud dans la construction des produits intérieurs bruts mais son poids économique diminue plus rapidement au sud qu'au nord.

En 2005, l'agriculture syrienne ou albanaise contribue au ¼ de la valeur ajoutée totale nationale soit 10 fois plus en part relative que celle de la France ou de l'Italie. En 2007, avec une croissance annuelle de 2,1%, l'agriculture albanaise contribue encore à plus de 23% du PIB national (32% en 2001). Sur une autre dynamique, la croissance de la production agricole marocaine, en taux moyen annuel de croissance, passe de 10,6% pour la période 1985-1991⁷ à 0,25% de 1991 à 2004. En Grèce, le PIB agricole passe de 11% du PIB total en 1995 à 4,5% en 2007. Enfin c'est en Turquie que la diminution est la plus rapide en part relative, le PIBA perd 18% entre 2001 et 2005.

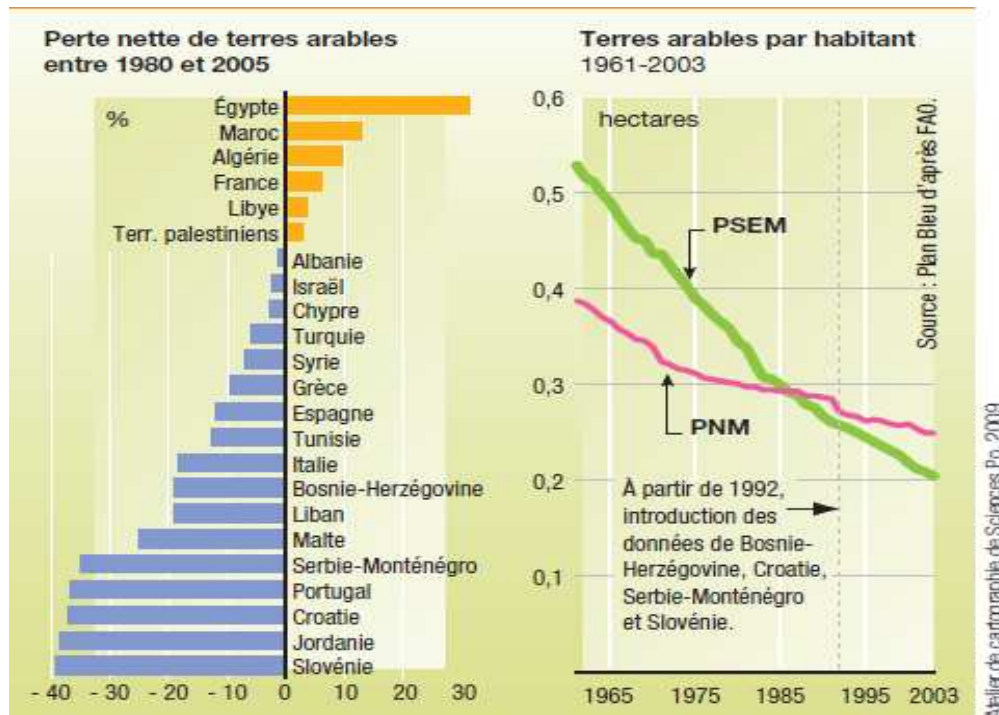


Cette part encore importante du PIB agricole dans le PIB global est souvent croissante les années à forte pluviosité et décroissante les années de sécheresse. La part importante mais fluctuante de l'économie agricole, dans l'économie globale des PSEM est aussi due à une absence de croissance de leurs autres secteurs économiques. L'asymétrie de la situation des PSEM par rapport aux pays méditerranéens de l'Union Européenne n'est pas marquée uniquement par l'importance relative de l'économie agricole. Elle est accentuée par la capacité du secteur agricole des pays de la rive nord à contribuer au développement des industries agroalimentaires à haute valeur ajoutée.

4. Démographie et changement climatique accentuent les pressions sur les ressources disponibles, produire plus sur moins de terre ?

L'aridité qui caractérise de nombreux pays méditerranéens limite naturellement les possibilités de pratiques agricoles... Le pourcentage des terres arables passe de 30 % et plus pour la France et à 5 % pour l'Égypte, l'Algérie, la Jordanie et la Libye. Les bonifications de terre et l'irrigation de nouvelles zones foncières permettent à la Syrie et à l'Égypte d'accroître légèrement les surfaces en terres arables. Mais globalement, aussi bien pour les PSEM que pour les pays du nord de la Méditerranée (PNM), l'accroissement de la population entraîne une diminution des terres arables par habitant ce qui oblige à un croisement de la productivité par hectare disponible pour compenser cette pression accrue sur le foncier agricole disponible.

⁷ Banque Mondiale, World Development Report. Agriculture for development, Washington (D.C.), Banque mondiale 2008.



Les pertes de terres arables par éviction foncière et par phénomènes naturels liés à l'aridité (vents, fortes pluies...) sont accentuées par des pratiques culturales et pastorales inadéquates responsables d'érosion. La salinisation par irrigation avec des eaux souterraines chargées en sels minéraux ou des eaux de retenues, où l'évaporation intense concentre les eaux au sel, conjuguée à la pollution, l'emploi de pesticides ou d'engrais, conduit à une perte des sols devenus improductifs.

5. Des ressources en eau de plus en plus rares, une inadéquation offre-demande qui conduit à des tensions puis des pénuries

La pression sur les ressources en eau (en Méditerranée, 80% de la demande en eau est agricole) et en terres (de 0,55ha par habitant en 1960 à 0,30ha en 2005) dans un contexte d'impacts négatifs des effets du changement climatique sur la production agricole rend plus difficile la résolution de l'équation de la sécurité alimentaire en Méditerranée : nourrir plus d'habitants avec moins de ressources en eau et en sol avec des écarts de productivité croissants entre nord-sud et est. L'agriculture maintient difficilement des performances irrégulières rythmées par les aléas climatiques.

Les surfaces irriguées ont été multipliées par deux entre 1965 et 2005. Elles atteignent alors une surface totale de 24 millions d'hectares⁸. Des grands programmes d'hydrauliques agricoles ont été lancés dans la majorité des pays méditerranéens avec en tête des augmentations de surface : la Turquie (+3 millions d'ha), la France (+2), l'Espagne (+1.5) et au Maghreb (+1.5 dont 0.6 au Maroc et 0.3 en Algérie).

Les pratiques d'irrigation gravitaire restent dominantes en Méditerranée⁹, les systèmes d'irrigation localisés ou par aspersion moins consommateurs d'eau, se développent mais globalement l'efficacité physique globale de l'eau d'irrigation qui mesure les pertes d'eau dans les systèmes d'irrigation de 52 % pour les PNM et de 44 % pour les PSEM¹⁰.

L'analyse des indices d'exploitations des ressources en eau naturelles renouvelables, qui permet de mesurer le rapport entre les volumes prélevés et les volumes disponibles, et de leur évolution entre 2005 et 2025 par pays, conduit au constat de pénurie annoncée¹¹ pour la majorité des PSEM. Une analyse régionale plus fine montre que ce constat deviendrait alors réalité dans de nombreuses régions littorales des pays du Nord.

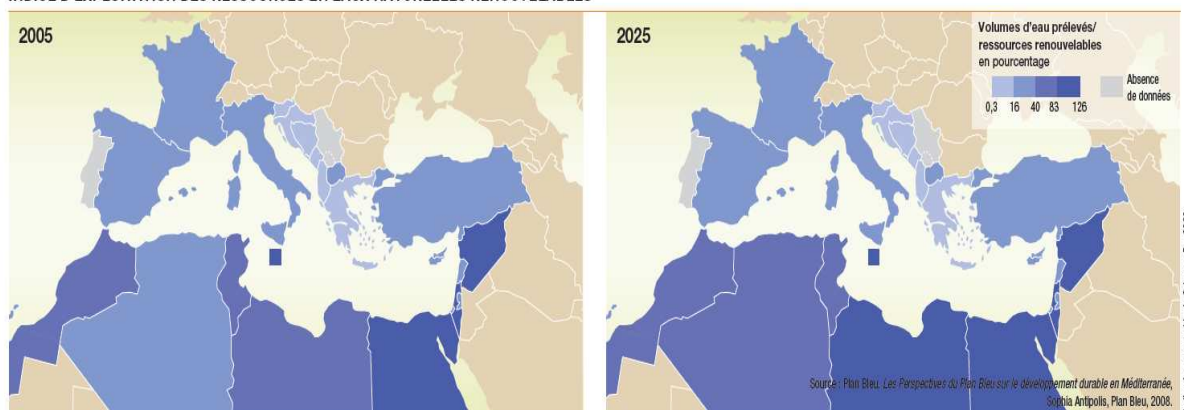
8 24 millions d'hectares : 13 millions PSEM et 11 millions PNM

9 L'Égypte compte 100 % des terres cultivées sous irrigation. Situation unique en Méditerranée.

10 Efficacité physique totale : efficacité du transport x efficacité de l'irrigation. Pour un même pays, la Syrie, l'efficacité de l'irrigation passe de 50 % en irrigation gravitaire traditionnelle à 78 % par aspersion pour atteindre 88 % en goutte à goutte localisé. Données IAMZ 2007 – Abed Rabboh.

11 Voir données PAM et Plan Bleu dans Méditerranée 2008.

INDICE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN EAUX NATURELLES RENOUVELABLES



Les Etats de la rive nord doivent également faire face à des situations de stress hydrique dans des systèmes économiques basés sur le tourisme et l'urbanisation ainsi qu'une agriculture intensive grande utilisatrice d'eau sans en payer le prix réel. L'offre en eau en Méditerranée dans les pays du nord comme ceux du sud ne pourra indéfiniment s'adapter à une demande illimitée dans un contexte d'irrégularité pluviométrique aggravé selon les différents scénarios d'évolution climatique pour la Méditerranée. L'exemple catalan¹² illustre bien cette situation de tension risquant de priver Barcelone (siège du secrétariat de l'UPM) d'eau et entraînant des conflits potentiels entre communautés autonomes.

L'évolution de la demande en eau pour l'agriculture en Méditerranée n'est pas compatible avec l'évolution des ressources disponibles. La pénurie croissante liée à des taux d'exploitation en augmentation régulière et les effets négatifs du changement climatique vont obliger de réviser fortement les politiques de gestion de l'eau par secteur d'utilisation. L'agriculture irriguée en Méditerranée, consommateur d'eau principal devient donc le secteur à potentiel d'économie d'eau le plus important. La révision des stratégies hydrauliques s'impose, échec ou succès amèneront vers des schémas de crise assurée ou de développement possible.

6. Des agros systèmes fragiles, une sécurité alimentaire de plus en plus dépendante pour la majorité des pays méditerranéens.

Les performances des systèmes productifs agricoles et les résultats commerciaux suivent des dynamiques inverses au nord et au sud de la Méditerranée depuis le début des années 1960. Pendant la période 1964-2004¹³. Les 26 pays de l'UE ont stabilisé leur part des importations agricoles mondiales autour de 25 à 40 %. Ils ont par contre doublé leur part des exportations mondiales de 22 à 45 %¹⁴.

Les pays du sud et de l'est ont connu, pour la même période, une dynamique inverse en devenant, depuis les années 70, structurellement importateurs bruts de denrées agricoles et agroalimentaires, les déficits de leurs balances commerciales agricoles s'inscrivent dans la durée (plus de 8 milliards de dollars pour les PSEM en 2001) avec des réponses contrastées liées aux capacités variables d'importations de produits de l'Europe mais originaires de plus en plus d'autres régions que l'Europe (60 % des importations agricoles et agroalimentaires hors Europe en 2005).

Ces pays sont devenus chroniquement dépendants pour leur sécurité alimentaire, en 2004 le solde commercial négatif des PSEM dans les échanges agricoles mondiaux atteignait 9 milliards de dollars. La Turquie fait figure d'exception en affichant un solde agro commercial positif en 2004 de 1.3 milliards de dollars en fournissant près de la moitié des exportations agricoles des PSEM et important 22 % des importations totales des PSEM¹⁵.

¹² Voir la guéguerre de l'eau en Catalogne. J.P. Nicol. Le courrier de l'environnement de l'INRA. N° 57. Juillet 2009.

¹³ Données FAO stat 2006

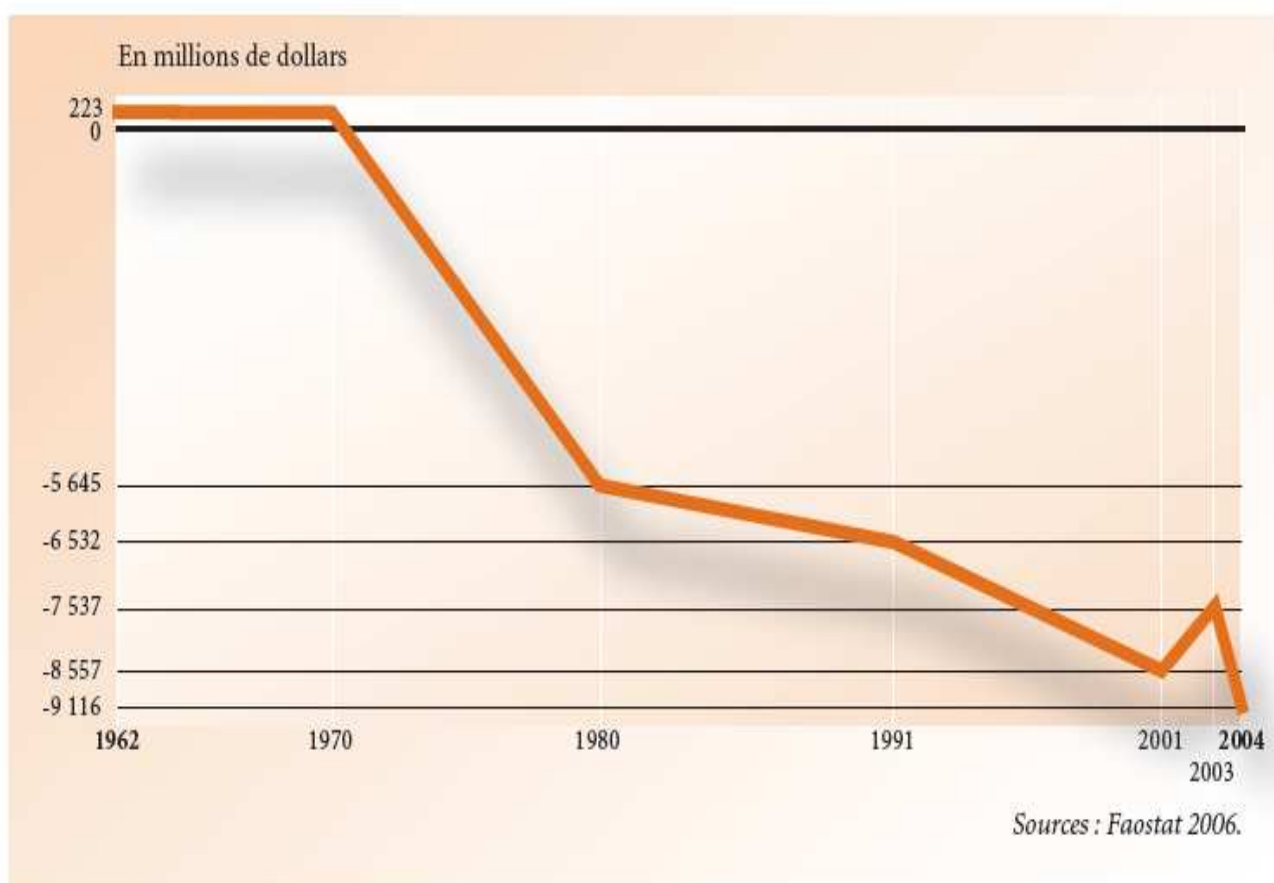
¹⁴ Dans cette évolution, la France joue un rôle majeur en gardant la place de deuxième exportateur agricole mondial.

¹⁵ Données issues de Mediterra 2008 – Contexte géoéconomique – S. Abis, P. Blanc, J. Ould Aoudia.

Le commerce agricole euro-méditerranéen reste donc fortement asymétrique. Alors que seulement 2 % des importations et exportations agricoles de l'Europe sont destinées aux PSEM, l'UE absorbe plus de 50 % des exportations agricoles des PSEM et comme 30 % de leurs importations agricoles. Si la Turquie est devenue progressivement une puissance agricole et agroalimentaire, le Maroc et la Tunisie parviennent, les bonnes années agricoles (donc les années à forte pluviosité), à équilibrer leurs balances commerciales avec l'UE tandis que l'Égypte et l'Algérie sont un poids important dans le déficit global des PSEM.

Des échanges privilégiés se développent entre pays. Les échanges euro-méditerranéens sont souvent ciblés. 5 pays de l'UE couvrent à eux seuls 75 % des exportations agricoles de l'UE vers les PSEM¹⁶. Les 4 grands exportateurs des PSEM sont : la Turquie 47 %, le Maroc 22 %, Israël 14 %, la Tunisie 12 %. Les principaux importateurs des PSEM à partir de l'Europe sont : l'Algérie 25 %, la Turquie 14 %¹⁷ et l'Égypte 13 %. Des échanges bilatéraux privilégiés se développent entre quelques pays : Allemagne / Turquie, France / Maroc, France / Algérie.

Graphique 13 - Évolution des balances commerciales agricoles des PSEM



On observe également des échanges euro-méditerranéens spécialisés selon les spécificités agricoles des deux rives. Les importations de l'UE sont à plus de 50 % des fruits et légumes puis de l'huile d'olive (10 %) et des produits de la mer (10 %). Les PSEM importent de l'UE en priorité des céréales (16 %) puis des produits laitiers 15 % et du sucre 8 %.

7. Une insécurité alimentaire issue d'une dépendance céréalière persistante, des négociations difficiles pour préparer l'avenir

16 Parts des 5 pays : France 30 %, Pays-Bas, 15 %, Allemagne 12 %, Espagne 9 %, Italie 5 %

17 Une partie des importations céréalières de la Turquie sont transformées en Turquie et exportées (biscuits, pâtes) vers le Maghreb.

La question céréalière reste stratégique pour les PSEM qui s'accaparent presque 15 % des importations mondiales de céréales et ne représentent que 4 % de la population mondiale. Ce déficit structurel augmente en période de forte crise (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte captent 18 % du marché à eux seuls au moment de la crise au printemps 2008). Les volumes d'importation sont croissants¹⁸ et les projections pour les années à venir indiquent une croissance des importations de céréales pour l'alimentation humaine et animale.

Dans la région « Afrique du Nord »¹⁹, la consommation de blé augmente de nouveau fortement. En six ans, elle passe de 32 millions de tonnes (2004-2005) à 40 millions de tonnes (2010-2011). Ce taux de croissance de 25 % est deux fois et demie plus important de celui observé à l'échelle mondiale. Cette consommation en croissance continue correspond au double de la production, elle ne peut être satisfaite que par des importations dont la facture va continuer à augmenter. Comment garantir l'accès au pain des populations les plus pauvres en Méditerranée va devenir un problème stratégique à surmonter pour la majorité des pays du sud.

Dans les négociations commerciales menées entre l'Europe et la Méditerranée depuis 1995, la question agricole reste un sujet délicat. Elle n'est pas traitée dans les relations de coopération UE/PSEM jusqu'en 2002. La zone de libre échange se prépare pour l'industrie, elle n'est pas évoquée pour l'agriculture pour des raisons de compétitivité pour des filières développées au nord comme au sud (fruits et légumes, huile d'olive). La première conférence euro-méditerranéenne de Venise en 2003 permet d'ouvrir le dossier qui finalement en 2005 figure bien dans le dossier de la relance du partenariat euro-méditerranéen. Depuis cette date des négociations bilatérales (UE –pays) progressent avec la Tunisie et le Maroc et d'autres pays mais elles aboutiront souvent à la mise en place de barrières non tarifaires sous couvert de qualité et de sécurité sanitaire des produits importés des PSEM.

Les scénarios pour l'avenir des échanges euro-méditerranéen dépendent des résultats de plusieurs négociations en cours²⁰. L'ouverture agricole des PSEM envisagée dans le cadre de négociations avec l'OMC devrait garantir des objectifs pour toujours compatibles avec ceux d'autres négociations en cours. Comment conserver les préférences commerciales d'accès au marché européen tout en sauvegardant le commerce des produits pour lesquels les PSEM ne sont pas compétitifs ?

Les négociations en cours pour une nouvelle PAC en Europe à partir de 2013 pourrait impacter fortement le développement des productions agricoles des PSEM si, par exemple, la perspective de l'ouverture et de la libéralisation des échanges se poursuivait avec la mise en place de réforme sur les organisations communes de marché par exemple le vin, les fruits et les légumes.

Ces éléments importants du contexte régional euro-méditerranéen vont fortement influencer sur l'enchaînement des différents scénarios d'avenir des PSEM.

8. Des habitudes alimentaires et des pratiques de consommation qui changent vite pour une population qui s'urbanise rapidement.

Le modèle alimentaire crétois construit depuis longtemps procure de nombreux avantages nutritionnels ayant une forte incidence sur la santé des consommateurs qui associent à la diète crétoise une activité physique régulière. La variété alimentaire de la diète méditerranéenne couplée à de nombreuses techniques de conservation et de cuisson des éléments caractérise également un mode de vie méditerranéen associant à l'origine frugalité des repas, convivialité et tradition culturelle. La répartition des composants de la ration alimentaire de base (céréales, sucres, fruits et légumes, lait, viande, poisson, etc.) permet de caractériser en Méditerranée trois types majeurs par rapport au régime crétois.

18 Entre 1965 et 2005, l'Algérie et le Maroc ont multiplié par 20 leurs importations céréalières nettes. La Tunisie par 13 et l'Égypte par 4. Source FAO Stat 2006.

19 Afrique de Nord : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte. Données USDA.

20 Notes d'analyses du CIHEAM – Mai 2006.

La question céréalière : un enjeu stratégique en Méditerranée. B. Hervieu, R. Capone, S. Abis, juin 2006.

L'état des lieux des échanges agricoles euro-méditerranéens. F. Jacquet, Ch. Emlinger, F. Lerin.

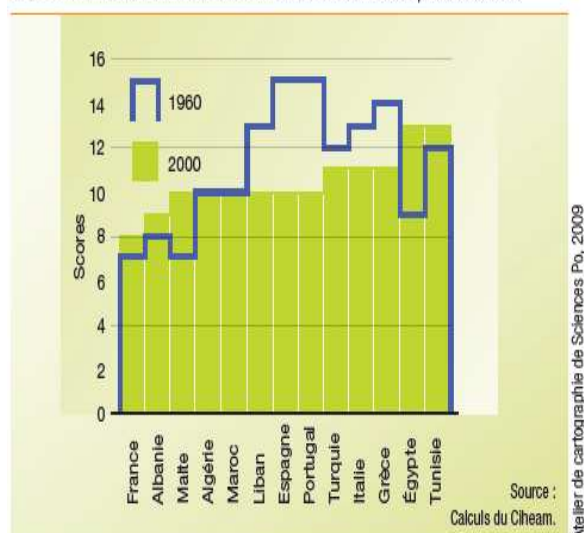
LES TROIS TYPES D'ALIMENTATION EN MÉDITERRANÉE PAR RAPPORT AU RÉGIME CRÉTOIS, 2003



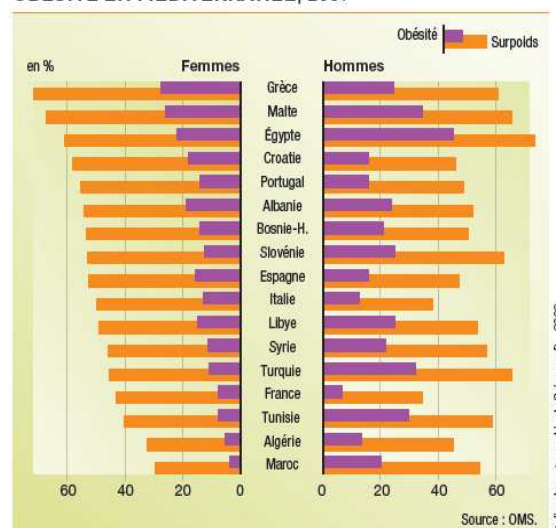
A partir de recommandations du niveau de consommation de nutriments, un indice synthétique de qualité alimentaire (IQA) est calculé à partir de score de consommation²¹. En 40 ans, plusieurs pays ont vu leur indicateur de qualité alimentaire se dégrader : Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie... d'autres s'améliorer : la France, la Tunisie tandis que l'IQA du Maroc et de l'Algérie se stabilisaient. Ces données globales à l'échelle d'un pays obtenues par enquêtes nutritionnelles cachent mal les disparités de consommation liées aux pouvoirs d'achat et à l'accès à certains aliments pour des populations qui consacrent 60 à 80 % du budget des ménages à l'alimentation comme c'est le cas dans les pays du Maghreb.

L'évolution des comportements alimentaires en Méditerranée²² liée à l'urbanisation, à la féminisation de l'activité économique, à la plus grande mobilité, entraîne la perte de transmission de savoir faire traditionnels. La traçabilité culinaire et l'augmentation du nombre de repas pris au foyer, comme l'augmentation de l'alimentation de rue, la consommation de boissons sucrées, toutes ces pratiques en évolution affectent la santé des populations méditerranéennes et particulièrement les plus démunies. Obésité, surpoids, diabète, maladies cardiovasculaires apparaissent rapidement en Egypte, en Turquie, au Maroc, en Slovénie, en Albanie, chez les hommes et chez les femmes.

INDICATEUR DE QUALITÉ ALIMENTAIRE, 1960-2000



OBÉSITÉ EN MÉDITERRANÉE, 2009



Ces maladies sont couplées à la sous-alimentation et à des carences nutritionnelles fortes... De futures politiques de santé publique volontaristes articulées sur des actions d'information et de prévention en matière de

21 Le score évolue de 0 à 2 pour chaque variable : ex de consommation d'huile d'olive en g/jour : du moins satisfaisant : <5g = 0, de 5 à 15 g = 1, au plus satisfaisant > 15g/jour = 2.

22 Comportement et sécurité alimentaire en Méditerranée. Padilla M. Futuribles, janvier 2009.

nutrition et d'aliments devraient permettre de modifier à nouveau les comportements alimentaires à l'origine de ces nouvelles maladies chroniques non transmissibles et se rapprocher à nouveau du régime crétois encore lointain des pratiques actuelles....

9. Une Méditerranée à l'avenir incertain : plusieurs scénarios sont possibles du pire au souhaitable.

A partir de ce diagnostic synthétique qui met en évidence la fragilité du secteur productif agricole ainsi que l'insécurité alimentaire qui s'installe durablement, plusieurs scénarios sont envisagés. Le premier scénario est celui de la poursuite des tendances actuelles qui confronte les asymétries nord-sud et confirme la dépendance alimentaire de la rive sud avec émergence de crises annoncées assez rapidement corrélées avec la montée des prix alimentaires et la poursuite de la marginalisation des zones rurales des pays méditerranéens. C'est le scénario à éviter qui se produira²³ si les tendances décrites se poursuivent ou s'accroissent. Les crises alimentaires débouchent sur des crises sociales économiques... Les sorties de crises et les transitions démocratiques peuvent alors ouvrir la voie à d'autres scénarios.

Le deuxième scénario est celui de l'émergence et de l'insertion différenciée à l'économie mondiale de quelques pays du sud et de l'est (Maroc – Tunisie – Turquie) rattrapant des pays du nord de la Méditerranée en décrochage par rapport à leur vision européenne (Grèce, Portugal, Italie...). L'agriculture méditerranéenne du nord et du sud se replie progressivement concurrencée par des produits importés d'Amérique Latine et d'Asie. Les filières de qualité mal protégées sont également concurrencées par des filières labellisées d'Amérique du Nord ou d'Amérique Latine, d'Australie. La sécurité alimentaire est assurée temporairement pour quelques pays du sud s'ils arrivent à contenir la croissance de la demande céréalière et gérer la demande en eau pour l'agriculture.

Le troisième scénario, retenu comme souhaitable, est celui de la convergence qui s'appuie sur une volonté de changement forte des acteurs méditerranéens avec mise en place de politiques concertées d'investissements en milieu rural pour relancer les productions agricoles méditerranéennes. Cette relance pour se confirmer doit s'accompagner de mesures de politiques agricoles pour maîtriser les fluctuations des prix agricoles. Une meilleure couverture de la sécurité alimentaire est alors assurée par la fourniture, sur les marchés intérieurs, de produits de qualité et de services en soutien à la production et à l'économie en zone rurale. C'est le scénario d'un pacte euro-méditerranéen pour la sécurité alimentaire.

Ces différents scénarios seront rapidement évoqués à la lumière des points essentiels du diagnostic de l'état de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires méditerranéens. Le dernier scénario de la convergence pour une meilleure maîtrise de la sécurité alimentaire implique de nombreux prérequis qui seront présentés pour dégager des pistes de mises en œuvre et des leviers d'actions.

10. Les grandes tendances, approches quantitatives et qualitatives, quelques données pour préparer l'avenir

Quelques approches chiffrées sont nécessaires pour mieux cadrer les évolutions possibles des grandes variables retenues pour la sécurité alimentaire, en distinguant pour l'analyse : sécurité alimentaire quantitative liée au contenu énergétique de la ration quotidienne et sécurité alimentaire qualitative corrélée aux aspects de sécurité sanitaire et qualité nutritionnelle²⁴ – énergétiques des produits mis sur le marché.

L'évolution des disponibilités alimentaires (DEA) par pays utilisée pour l'approche quantitative n'est pas disponible pour l'ensemble des pays méditerranéens. L'analyse de la DEA, quand elle est disponible, par exemple pour la Tunisie, montre l'impact des programmes d'aide alimentaire et de lutte contre la pauvreté²⁵ qui fait passer en 40 ans, de 1960 à 2000, le DEA de 2000 à un peu plus de 3000 Kcal/habitant et par jour²⁶.

23 Note de mise à jour : s'est produit en Tunisie le 14 janvier 2011, en Egypte le 11 février 2011.

24 Voir point 8 sur indicateur de qualité alimentaire.

25 Pour une meilleure prise en compte de la sécurité alimentaire dans : Actualisation concertée de la politique agricole, Ministère de l'Agriculture-AFD Tunisie-CIRAD-GRET-IRAM, Nov 2010.

26 Les quantités ingérées sont inférieures aux quantités disponibles. Les besoins énergétiques individuels varient entre 2000 et 3000 Kcal/j selon le sexe, la taille, le poids, l'intensité physique de l'activité exercée...

Les données disponibles et mises à jour concernent la quantification des ressources alimentaires pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient²⁷. Elle est calculée à partir de la somme des calories végétales, animales et aquatiques²⁸ disponibles. Le calcul de calories végétales disponibles couple des hypothèses de rendements caloriques par habitant et de surfaces cultivées à des fins de productions alimentaires. Les calories animales disponibles sont calculées, d'une part, à partir des protéines produites par la production fourragère et donc de l'évolution des surfaces fourragères et d'autre part, de la production de protéines à partir de l'alimentation du bétail (sensible à l'évolution du prix des céréales en général importées pour les PSEM). Pour les calories aquatiques, l'hypothèse retenue est que les ressources issues de la production régionale couvrent les besoins régionaux.

L'évolution de ces différentes variables qui interagissent tout en rendant difficile la construction de scénarios détaillés à partir de la quantification des ressources alimentaires, permet cependant l'esquisse d'évolution de grandes tendances à partir des chiffrages sur : population, surfaces disponibles, rendements alimentaires régionaux etc.

En ce qui concerne l'évolution de la population, il est fait référence aux scénarios prospectifs spécialisés détaillés ailleurs. Le chiffre global de 500 millions d'habitants en Méditerranée pour 2030. L'hypothèse moyenne retenue est que le niveau de consommation alimentaire atteint serait de 3000/3300 Kcal/j/hab. avec des spécificités par pays (cf. point 8) selon le régime alimentaire. La croissance économique selon les différents scénarios tire la consommation alimentaire²⁹. Cette disponibilité moyenne globale ne prend pas en compte à ce niveau les grandes disparités intra régionales comme celle liée à l'origine animale ou végétale des aliments qui composeront la ration alimentaire.

Pour quantifier l'évolution de la demande alimentaire, nous retiendrons l'évolution de la demande en céréales et plus particulièrement la demande en blé dont il a été souligné l'importance compte tenu du déficit structurel des PSEM (hors Turquie) ; Il devient pertinent d'approfondir les travaux sur la demande alimentaire en céréales pour la consommation humaine et animale. Entre 2000 et 2030, la demande céréalière augmenterait de 85 millions de tonnes à plus de 140 millions de tonnes³⁰.

Les facteurs limitant l'accroissement de surfaces cultivées du fait du faible potentiel des terres cultivables, du stress hydrique probablement en augmentation suite aux changements climatiques et la pertes de surfaces déjà cultivées, conséquence de l'urbanisation réduisent les capacités de mise en culture de terres nouvelles. L'augmentation maximale de la surface cultivée est estimée à + 10 % pour les surfaces en culture (alimentaires et non alimentaires) dans la zone Afrique de Nord et Moyen-Orient.

L'augmentation de la production agricole issue de l'intensification se traduira par l'augmentation de calories alimentaires par secteur cultivé. Cette production qui a suivi un taux d'accroissement annuel de 2.5 % entre 1961 et 2000 ne croîtrait entre 2000 et 2050 que de 0.25 à 1 %³¹. Selon ces hypothèses de croissance démographique, d'évolution des consommations animales et végétales, des surfaces cultivées, de rendements, les bilans font apparaître un déficit³² alimentaire constant.

Si la production régionale progresse en tendance régulière de 40 à 70 MT, la région Moyen-Orient Afrique du Nord devrait alors importer en 2030 plus de 50 % de sa consommation, soit plus de 70 millions de tonnes de céréales pour satisfaire des besoins croissants liés à une forte augmentation de viande (+104 %) et de lait (82 %). La région méditerranéenne PSEM devra donc, face à ce déficit constant, importer pour nourrir sa population.

Compte tenu du volume de production en eau renouvelable en m³ par habitant et par an au Maghreb + Machrek + Afrique du Nord et couplé aux projections de croissance démographique pour la période 200-230, l'hypothèse moyenne retenue pour la même période avec une augmentation de la population de 70 % insuffisamment compensée par une production agricole augmentant de 20 % aboutit à un déficit alimentaire de 1150 % (cf. note 25).

27 Région du Millenium Ecosystem Assessment – MEA – 2005 qui proposer différents scénarios pour l'avenir en fonction du poids des enjeux mondialisation vers régionalisation et de la capacité d'en prendre les aspects environnementaux liés au développement.

28 Agrimonde – Agriculture et alimentation du monde en 2050. Scénarios et défis pour un développement durable. INRA-CIRAD, 2ème édition sept 2009.

29 Quantité disponible (production +/- stocks + importations – exportations).

30 Renforcer la sécurité alimentaire dans les pays arabes. Etude FAO-BM, 2009.

31 Rendements alimentaires et taux d'accroissement annuels dans le scénario de la prospective agricole. Cf note 28

32 Le calcul de ce déficit est la différence entre la production locale et la consommation (alimentaire humaine + animale + semences + autres usages de la biomasse alimentaire).

Ce résultat global agrège des résultats très différents par pays avec des déficits de balance commerciale variable selon les pays. La Tunisie dans ce panorama occuperait une place plus favorable³³ avec seulement 27 % de demande supplémentaire de céréales dans les 10 ans à venir et 34 % pour les huiles. Pour la région Maghreb (Algérie-Maroc-Tunisie-Libye), c'est une augmentation globale des importations de 50 % pour les huiles et 75 % pour les céréales qui est retenue.

Pour l'évolution des prix alimentaires, la tendance observée pour l'évolution des prix du blé et du pétrole sur le marché à terme³⁴ matières premières stratégiques pour la sécurité alimentaire (alimentation, énergie). La fluctuation rapide à la hausse de leur prix est un des principaux déclencheurs des émeutes de la faim qui se répètent en Méditerranée depuis le début des années 2005.

Prix du blé sur le marché à terme (FT. 28/01/2011 d'après N. Bricas)



Prix du pétrole brut (FT. 28/01/2011 d'après N. Bricas)



33 Min.Agrî.Ress.Hydrauliques et Pêche, Tunisie – Vers une nouvelle stratégie pour le développement du secteur agricole 2008 – cité par note 25.

34 Données citées par Nicolas Bricas, UMR Moisa-CIRAD. janvier 2011.

La tendance retenue pour l'évolution du prix du blé est celle d'une augmentation régulière sur la longue période, subissant cependant de fortes variations liées à l'installation durable de la volatilité des prix en l'absence de stocks de régulation efficace³⁵.

La réalisation des différents scénarios envisagés dépendra de la capacité des agricultures méditerranéennes à faire face aux défis essentiels du secteur agroalimentaire :

- Pour améliorer la production des ressources alimentaires :
 - de la capacité de développement agricole et rural due à une intensification dépassant les contraintes de croissance de terres cultivables et de concurrence sur les ressources foncières et en eau,
 - de la capacité à produire des innovations, à complexifier les systèmes de production, à gérer la demande en intrants, à garantir l'accès aux ressources et aux services d'appui à la production.
- Pour adapter la demande alimentaire aux ressources :
 - de l'évolution des comportements alimentaires, la mise en place des politiques institutionnelles, la maîtrise de la consommation de calories d'origine animale³⁶ et la réduction des pertes dans les filières production, transformation, distribution alimentaire,
 - de la mise en place de dispositifs nouveaux de gouvernance nationaux et interrégionaux pour sécuriser les approvisionnements, réguler les marchés et les prix.

Pour le scénario de référence et l'adéquation ressources et demandes alimentaires, nous retenons, à l'horizon 2030 les principales données chiffrées suivantes :

- surfaces cultivées : en augmentation de + 10 % au maximum
- surfaces pastorales : maintenues ou en régression de 5 %
- surfaces forestières : en diminution de 30 %
- déficit de pluviosité de + 10% à + 20%
- taux d'accroissement des rendements alimentaires/ha: de +0.25 à + 1 % par an
- production agricole en augmentation maximale de 20%
- consommation alimentaire humaine 3000 K cal/hab/j dont 2500 d'origine végétale et 500 d'origine animale
- rendements alimentaires kca/ha/j : 14 500
- déficit alimentaire global en augmentation de plus de 100% (doublement)

11. Le scénario de la convergence par le bas et de la rupture (S1)

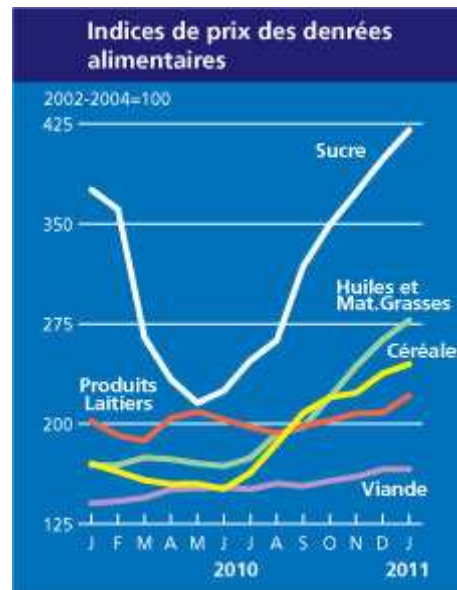
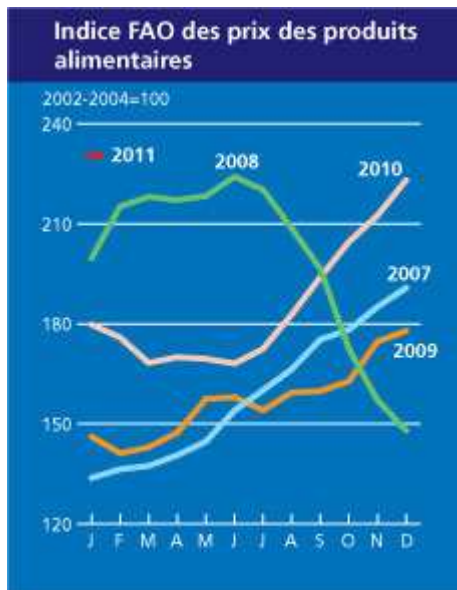
Dans ce scénario les tendances observées précédemment se confirment et s'accroissent, les crises se succèdent avec une montée des prix des produits agricoles de base et des produits alimentaires qui s'installent dans la durée. Ce renchérissement des prix des produits s'accompagnera de variations fortes liées à une spéculation active et à l'absence de stocks alimentaires pour une régulation minimum des prix et des stocks de sécurité alimentaire.

La première partie de ce scénario se joue actuellement, l'évolution des prix des produits alimentaires selon l'indice FAO³⁷. Début 2011 cet indice qui a augmenté tous les mois depuis 7 mois augmente de 3.4 en janvier 2011 et atteint 231 points, son plus haut niveau depuis 1990 : date de création de l'indice.

³⁵ Le prix de la tonne de blé stocké en Ile-de-France passe pour un produit identique (même lieu de stockage et même qualité) de 130€ en juillet 2010 à 270€ en février 2011.

³⁶ Baisse importante pour les pays de la rive Nord

³⁷ [Http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex](http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex)



Les prix des denrées alimentaires flambent en 1 mois (sucre : + 5.4 %, huile et matières grasses : + 5.6 %, céréales : + 3%). Si le prix de la viande au niveau mondial reste stable, cela est dû à une baisse des prix en Europe³⁸. Les crises alimentaires s'installent alors durablement et les Etats réagissent individuellement face à la crise tunisienne. Début janvier 2011, l'Algérie achète 1 million de tonnes sur le marché international³⁹. Le Maroc lance le 12 janvier 2011 un appel d'offre pour 150 000 tonnes de blé et 100 000 tonnes d'orge, la Libye 100 000 tonnes de blé. Les tensions s'accroissent sur les marchés du fait également de politiques nationales non coordonnées.

L'insécurité alimentaire peut se transformer alors en vulnérabilité forte et les crises alimentaires, les émeutes de la faim déclenchent d'autres crises....

Si les prix mondiaux des matières agricoles au niveau mondial augmentent, l'effet d'entraînement en Méditerranée de prix sur les revenus agricoles est faible pour les exploitations agricoles familiales majoritaires en nombre d'exploitations ainsi qu'en actifs agricoles travaillant dans ou pour ces exploitations essentiellement tournées vers la production d'agriculture vivrière de subsistance combinée à l'élevage et à l'arboriculture en sec.

La poursuite des tendances de ce scénario entraîne progressivement l'abandon de cultures céréalières dans les zones d'aléas climatiques trop forts avec à terme, dans un contexte d'accélération des échanges Nord/Sud dans un marché ouvert non régulé, l'effondrement des agricultures pluviales (non irriguées) de la rive Sud et du Moyen-Orient. Les agricultures des PSEM, exception faite de quelques filières d'exportation vers la rive nord du Maghreb, d'Israël et de la Turquie, perdent leur compétitivité sur les marchés extérieurs comme sur les marchés intérieurs.

Dans ce scénario de convergence vers le bas et d'accélération des tendances retenues pour le scénario de référence, l'accès à la ressource en eau, entraîne des conflits. La demande croissante en eau agricole n'est plus satisfaite par une offre limitée sans possibilité d'augmentation ou d'amélioration de l'efficacité de l'irrigation (pertes de charges, irrigation gravitaire restant majoritaire sans développement sensible de l'irrigation localisée)

Le déficit d'organisations professionnelles, d'associations ou de syndicats d'exploitants agricoles ne permet pas d'organiser l'accès aux services d'appui à l'agriculture et au marché. Les petites exploitations agricoles, sous encadrées techniquement, vivent de revenus de transferts et de pluriactivité pouvant assurer leur survie. Le secteur agricole d'entreprise de plus en plus dominé des exploitants non agricoles concentre la

38 Baisse des prix suite à la crise de confiance, en décembre 2010 et janvier 2011, des consommateurs liés à la consommation de l'alimentation du bétail (Allemagne) compensé par une hausse des prix à l'exportation par les USA et le Brésil.

39 Commande du 6 janvier 2011 après 5 jours d'« émeutes de la vie chère » en Algérie, suivie d'achats de 600 000 t de blé meunier et de 50 000 t de blé dur mi-janvier 2011.

propriété foncière d'abord des terres collectives puis des domaines de l'Etat⁴⁰ et peut poursuivre sa modernisation en améliorant ses rendements et sa production globale. Dans la même période la petite agriculture voit sa population augmenter, l'exode et l'émigration n'absorbent plus le croit de la population. Ces petites exploitations décapitalisent leurs ressources foncières matérielles et financières, la pression sur les ressources naturelles augmente... on assiste alors à l'extension de la pauvreté des inégalités sociales et territoriales.

Le scénario de la rupture se conforte alors avec migrations forcées, flux migratoires non maîtrisés, asymétrie et déséquilibre. La rive Nord qui tente de se sortir de la crise économique et financière (plus marquée par les pays méditerranéens de l'Europe que pour les pays de la zone nord) ne peut investir dans des politiques d'atténuation de ces asymétries... la chute des IDE en Méditerranée observée en 2008 et 2009 se confirme alors sur la période, comme la baisse des transferts des travailleurs expatriés et la diminution des flux touristiques

La baisse des exportations⁴¹ s'accompagne de la hausse du taux de chômage et de l'inflation. Les déficits budgétaires se creusent avec des taux de croissance annuel du PIB qui se ralentissent et passent de plus de 5% pour les pays du Maghreb à moins de 3%, Le projet de construction d'un espace économique euro méditerranéen disparaît alors pour une longue période.

12. Le scénario de la divergence, une insertion disparate dans l'économie mondiale (S2)

Le processus euro-méditerranéen dans ce scénario subsiste dans une économie libérale ouverte sur le monde. Les accords de libre échange avec l'Europe, négociés individuellement par les pays avec l'Europe se développent mais de façon asymétrique avec plus de bénéfices pour la rive nord que pour la rive sud. Ces accords excluent toujours l'agriculture et finalement empêchent le développement massif d'exportations des pays du sud et de l'est vers l'Europe. Cette asymétrie favorable au nord se renforce dans la mesure où l'intégration régionale sud-sud ou sud-est ne voit toujours pas le jour en l'absence de volonté politique des pouvoirs en place qui préfèrent la négociation isolé et le statu quo à une entente régionale.

L'impact négatif du blocage des frontières⁴² avec des coûts de transaction entre les pays du Maghreb supérieurs aux coûts de transaction avec l'Europe, ne favorise pas l'intégration régionale. Cette absence d'approche commune est fortement préjudiciable aux pays du Maghreb par exemple dans leurs négociations d'achat de céréales sur le marché mondial compte tenu du poids des importations, les importations totales de blé au plus fort de la crise de 2008 cumulées pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte représentent de 20% à 25% des importations mondiales de céréales.

Dans ce contexte les échanges commerciaux des PSEM avec l'U.E. poursuivent leur baisse. La place du Brésil se renforce comme partenaire des pays méditerranéens. Le Mercosur renforce ses alliances et négocie des accords avec l'Egypte, le Maroc et la Turquie. Les exportations agroalimentaires du Brésil vers l'Egypte et l'Algérie croissent rapidement, l'EGypte importe la presque totalité de la viande et du sucre importé du Brésil.⁴³

Seuls quelques pays méditerranéens, au premier rang desquels se place la Turquie, maintiennent dans ce scénario des taux de croissance de PIB total et de PIB agricole proches de 5% par an essentiellement au profit de leur agriculture d'entreprise mécanisée. Pour la majorité des PSEM, l'agriculture familiale poursuit sa régression et se marginalise, l'agriculture intensifiée et mécanisée se développe. La population rurale non solvable a de plus en plus de difficultés pour accéder aux ressources, aux biens et aux services, tandis qu'une partie de la population urbaine solvable maintient son accès au marché globalisé, aux grandes surfaces de distribution, aux services à l'éducation et à la santé. Ce scénario voit la poursuite de l'urbanisation avec un fossé croissant entre littoral et zones rurales de l'intérieur. Le sud de la Méditerranée, pour assurer sa sécurité alimentaire, se tourne alors progressivement vers d'autres partenaires émergents, le Brésil, la Chine et l'Inde dont les productions agricoles et agroalimentaires finissent par concurrencer celles de la rive Nord.

40 Méditerranée 2008 : Au Maghreb 1,5% du total des exploitations sont de taille supérieure à 50 ha et regroupent 20% de la surface cultivée. 2 exploitations sur 3 ont moins de 5ha.

41 Baisse des exportations en Tunisie de 21% en 2008, puis de 18% en 2009 pour la Tunisie. Source O. Bessaoud. CIHEAM/IAMM. Séminaire GTZ/INRA/IRD Tunis. Novembre 2010.

42 Pour une sécurité durable au Maghreb, une chance pour la région, un engagement pour l'Union Européenne. Institut Thomas More. Avril 2010

43 Voir Confluences méditerranéennes, la méditerranée sans l'Europe. N°74. Eté 2010.

Un scénario qui change la donne, avec une convergence progressive pour un pacte de co-développement qui améliore la sécurité alimentaire régionale.

13. Le scénario de la convergence par le haut, un ensemble de politiques agricoles et multisectorielles concertées (S3)

Ce scénario se construit par un engagement volontaire des pays du pourtour méditerranéen à prendre en charge collectivement leur sécurité alimentaire avec des politiques agricoles régionales concertées et complémentaires. L'évolution vers ce scénario implique quelques pré requis en terme de partage d'objectifs communs de sécurité alimentaire, de mise en place d'éléments de politiques agricoles européennes et méditerranéennes compatibles sur quelques points clés comme la maîtrise des prix agricoles, la régulation des marchés, la constitutions de stocks de sécurité pour la sécurité alimentaire. Ce scénario voit se concrétiser un investissement public et privé massif dans le secteur agricole indispensable pour garantir une augmentation régulière du PIB agricole de 3 à 5% par an.

Les investissements consacrés au secteur agricole doivent dans la durée progresser au même rythme que la croissance du PIB agricole dans les secteurs de la mobilisation de la ressource en eau, du transport et de la distribution localisée de l'eau d'irrigation mais également dans les dispositifs de renforcement de l'agriculture pluviale et d'économie de la ressource en eau dans les systèmes agraires valorisant les surfaces pastorales et les zones d'irrigation de complément⁴⁴. Les investissements publics agricoles devront être accompagnés de renforcement des capacités humaines de suivi des politiques mises en place, ces renforcements de capacités humaines permettront de favoriser l'accès au marché des exploitations agricoles fragilisées par de longues années de politiques d'ajustement structurels et de politiques de libéralisation des marchés.

Créer des emplois et des revenus en milieu rural méditerranéen, condition indispensable pour mieux assurer la sécurité alimentaire, impliquera de mettre en cohérence des politiques agricoles avec les autres politiques publiques sectorielles et intersectorielles (régulation des importations, droits de douanes, contingents tarifaires et mesures de sauvegarde, etc.)

A l'intérieur de chaque pays méditerranéen⁴⁵ une meilleure couverture de la sécurité alimentaire signifie donc de pouvoir développer une politique agricole en cohérence avec les autres politiques publiques. Les investissements publics et privés dans le secteur productifs ne peuvent être valorisés sans politique industrielle de valorisation des produits locaux, de mise aux normes et standards internationaux des produits et des entreprises de transformation et de mise en marchés. La mise en place du scénario de la convergence nécessitera également, dans les pays de la rive sud, de coupler à une politique incitative de production pour une croissance annuelle de PIB agricole supérieur à 3%, des éléments de politique économique générale pour l'appui au crédit agricole, la mise en place de mesures d'assurance et de mesures fiscales par exemple, d'aides au stockage et à la production de semences de qualité. L'accès aux moyens d'investissements et d'équipements implique, par ailleurs, des crédits spécifiques à l'agriculture à des taux bonifiés gérés par des services financiers professionnels. L'élaboration de politiques publiques dans le secteur agricole et agroalimentaire implique la présence d'un secteur professionnel organisé réel interlocuteur des pouvoirs publics et contribuant globalement à la réhabilitation de l'action publique.

Des politiques d'enregistrements fonciers semblent indispensables pour stimuler l'investissement dans la durée et les financements de l'activité agricole. Des politiques environnementales complémentaires de gestion rationnelles des ressources en eau et en sols, des politiques d'infrastructures et de transport, d'aménagement du territoire devront accompagner les politiques d'investissement dans le secteur productif.

14. Tirer les leçons de la politique agricole commune européenne avant d'envisager son extension à la méditerranée.

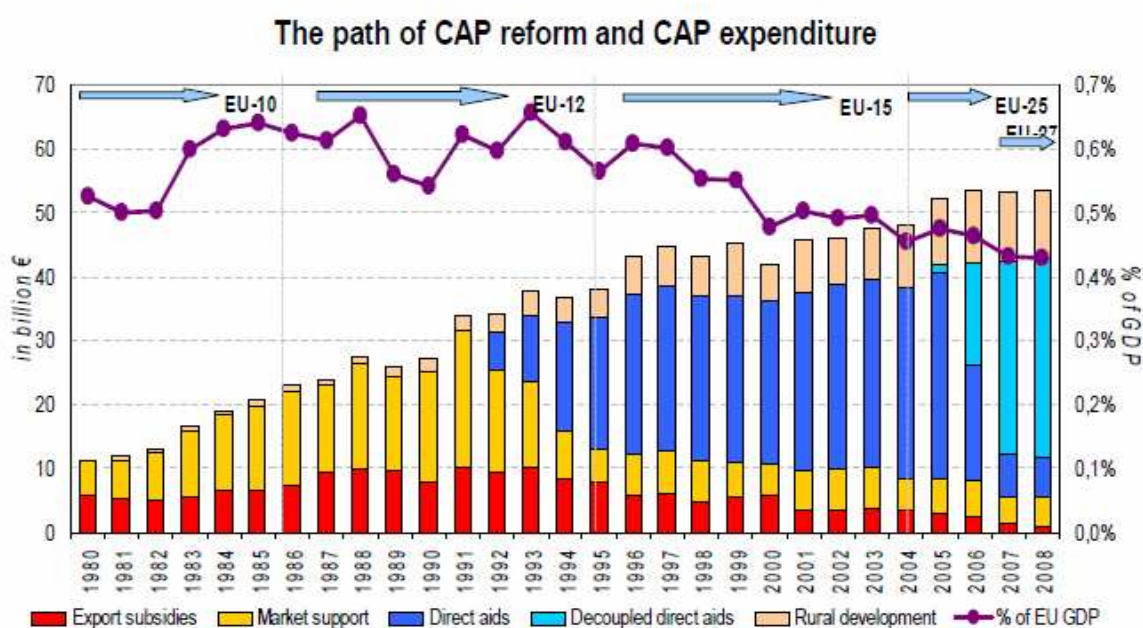
Comme l'indique l'analyse de dispositifs d'intégration pour l'agriculture dans les pays européen du nord de la Méditerranée progressivement étendue à l'Est, ces dispositifs d'intégration nécessitent la mobilisation de moyens financiers importants dans la durée. Les pays du Nord de la Méditerranée, pour réussir leur politique

⁴⁴ Il peut s'agir des dispositifs d'épandages de crues, de défense et restauration des sols, micro ouvrages, lacs collinaires pour irrigations de complément, etc..

⁴⁵ Voir une analyse récente sur la Tunisie cf. note 25.

d'intégration, ont bénéficié de politiques publiques stables installées dans la durée et bénéficiant de soutien financier massifs (45 milliards d'euros par an pour l'UE à 27 jusqu'en 2012). Il ne semble pas envisageable que ce dispositif puisse s'étendre progressivement aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée, compte tenu également de la faible capacité de ces pays à collecter impôts et taxes pour alimenter un système d'accompagnement et d'aide au développement rural.

Les modes de gouvernance en usage, comme l'absence de législation adaptée et de dispositifs de rattrapage et de mise à niveau, rendent la mise en place de tels dispositifs peu envisageables à court terme. Ce contexte n'est pas celui des pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Les crises alimentaires récentes ont cependant mis en évidence que la doctrine bien établie de gestion des risques sans toucher aux prix agricoles devait être remise en cause. Il y a peut être alors un espace pour l'élaboration de nouvelles politiques agricoles et agroalimentaires concertées au nord et au sud de la Méditerranée, avec un montant important des aides accordées au secteur du développement rural. Ces moyens accordés aux actions de type « 2^{ème} pilier » qui représentent encore pour l'U.E. une partie minoritaire des moyens alloués par la PAC actuelle pourraient évoluer lors de la prochaine PAC à partir de 2013.



The CAP – moving with the times, Zagreb, 12 June 2009

Une dynamique de ce type pourrait être mise en place de façon concertée entre les pays méditerranéens et l'U.E. L'expérience du plan Maroc Vert doit être suivie avec attention avec une mesure des impacts des actions « 2^{ème} pilier » pour relancer l'agriculture familiale et créer des emplois et des revenus en milieu rural.

15. Une nouvelle politique agricole commune, laissant de l'espace au développement des agricultures méditerranéennes.

La communication de la commission au Parlement Européen de novembre 2010⁴⁶ qui fait suite à de nombreux échanges et consultations internes et externes⁴⁷ et de débats publics propose des choix stratégiques pour l'avenir à long terme des zones agricoles et rurales européennes. Le projet de nouvelle PAC 2013, dans son stade d'élaboration actuel, acte le maintien de 2 piliers pour structurer une PAC devant rester une politique commune de l'Europe forte organisée pour répondre à 3 objectifs stratégiques.

⁴⁶ Voir communication – com (2010) 672 final.

⁴⁷ Conférence de Bruxelles sur la future PAC 2013 du 16 juillet 2010.

- Assurer la sécurité alimentaire à long terme de l'Europe tout en contribuant à la demande alimentaire mondiale en croissance continue. La préservation du potentiel de production alimentaire doit s'effectuer dans un contexte de changement climatique et de pression accrue sur les ressources foncières et en eau.
- Soutenir la production de denrées alimentaires variées, de qualité, à valeur ajoutée produite en approche respectueuse du développement territorial.
- préserver la viabilité des collectivités rurales qui créent des emplois locaux.

Ces éléments de positionnement général soulignent l'importance de l'agriculture pour l'économie et la société européenne avec des options de réorientation budget de la PAC 2013. L'existence de 2 piliers complémentaire est confirmée ; le 1er pilier proposant des mesures de marchés et des paiements directs mais plus axé sur l'écologie et plus équitable qu'actuellement. Le 2^{ème} pilier propose des mesures pluriannuelles de développement rural mais elles sont plus orientées vers la compétitivité, l'innovation et l'environnement dans un contexte de changement climatique. Ces orientations sont compatibles avec les priorités de développement des agricultures méditerranéennes, bien que les travaux d'élaboration de la future PAC n'établissent pas comprenant pas de mesures d'impact de cette future PAC sur les échanges des produits méditerranéens entre les zones Nord sud et Est de la méditerranée.

16. Une politique de voisinage : ni adhésion ni association, une coopération renforcée de façon prioritaire pour la convergence de normes sanitaires

La politique européenne de voisinage vise à proposer une plus grande intégration économique entre l'Union Européenne et ses voisins dont les pays partenaires méditerranéens (PPM) membres du processus de Barcelone. Cette politique, différente d'une politique d'élargissement, recherche à établir une coopération renforcée sans perspective d'adhésion. Elle propose donc un statut, moins que celui de l'adhésion mais plus que celui de l'association, aux pays qui s'engageraient dans une série de réformes politiques et institutionnelles, en priorité tournée vers la promotion de produits agricoles méditerranéens pour les marchés d'exportation mais également pour les marchés intérieurs.

Pour les PPM, la convergence de normes sanitaires avec celles de l'UE devient alors incontournable pour tous les produits qu'ils exportent vers l'UE et particulièrement pour les fruits et légumes frais qui représentent 56% des exportations des pays méditerranéens à destination de l'UE (25) en 2005-2006. La faible capacité actuelle des entreprises des PPM à maîtriser la qualité sanitaire de leurs produits est souvent un argument utilisé pour s'opposer à la libéralisation des échanges de produits agricoles et agroalimentaires. Des réformes prévoyant la création d'agences sanitaires sont indispensables pour lever ces nouvelles barrières non tarifaires, elles impliquent la mise en conformité des législations nationales avec les engagements internationaux, mais aussi la responsabilisation des acteurs privés par l'autocontrôle, la promotion de la qualité et de la traçabilité des produits, garantissant par ailleurs une meilleure compétitivité des produits sur les marchés intérieurs. Dans ce cadre, il devient indispensable de mettre en place de façon concertée entre le nord, le sud et l'est un dispositif de promotion de la qualité des produits s'appuyant par exemple sur un réseau de laboratoires d'analyses pour caractériser, valider et certifier la qualité sanitaire de produits agricoles et agroalimentaires méditerranéens destinés au marché interne comme à l'exportation. Les réglementations sanitaires sont au centre des dispositifs de la sécurité sanitaire des aliments en Europe pour les négociateurs publics ou privés, essentiellement issus du secteur de la grande distribution. L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a été créée en 2002 pour évaluer les risques existants ou émergents dans le domaine de l'alimentation. Ses travaux scientifiques et les résultats et les conseils qu'elle publie doivent aider les décideurs pour l'adoption de la législation européenne sur la sécurité sanitaire des produits animaux et végétaux. La création d'un espace commun d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires entre l'Europe et la Méditerranée rend nécessaire la mise en place de législations rapprochées et favorisant pour l'avenir une circulation avec moins de distorsions qu'actuellement. Ce mouvement de convergence des normes alimentaires entre pays partenaires méditerranéens (PPM) et ceux de l'Union Européenne peuvent permettre d'accélérer la modernisation des filières des PPM et contribuer à la création progressive d'un espace économique euro-méditerranéen. Cela impliquera la mobilisation des moyens spécifiques pour des mises en conformité, pour la consolidation de capacités financières et le renforcement de compétences techniques. Il faudra aussi dépasser des contraintes institutionnelles, relatives à la qualité sanitaires des produits échangés et d'organisation des filières dans les PPM.

17. Engager des politiques publiques de stabilisation des prix alimentaires, réguler les marchés.

Un facteur majeur de la sécurité alimentaire réside dans l'instabilité des prix agricoles qui est souvent conséquence de pratiques spéculatives et d'incapacité d'anticipation des acteurs des mondes agricoles et ruraux. Le recours à différents instruments de gestion de cette instabilité devient indispensable⁴⁸, soit par la stabilisation des prix, soit par une meilleure maîtrise des risques liés au marché, à l'aide d'instruments couplant régulation des marchés et d'interventions publiques. Des politiques publiques de stabilisation des prix alimentaires ne peuvent être conçues qu'à moyen et longs termes. Ces politiques publiques combinent arbitrage, couverture contre les risques, dispositif d'assurance de transfert et mesures d'accompagnement. Des contrôles temporaires de la production par régulation des importations et des exportations doivent être conçus avec mise en place de quotas d'importations et d'exportations. Moderniser les systèmes de production, les adapter au changement climatique, investir dans le secteur productif, dans celui de la transformation et la mise en marché implique de maîtriser la stabilité des prix à différents niveaux. La modernisation des structures de production, l'intensification respectueuse de l'environnement est une première forme de stabilisation.

Des interventions publiques complémentaires renforceront la maîtrise du processus de spéculation par des recours aux marchés internationaux ou par la gestion de stocks de sécurité. Le contrôle des exportations en période de crise peut également contribuer à l'amélioration de la gestion des stocks physiques ; des mécanismes associés de taxes variables sur les produits importés peuvent aussi aider à compenser les variations trop fortes de prix. C'est un ensemble de mesures pour une intervention stabilisatrice qu'il faut mettre en place, pour réduire les risques et anticiper les interventions futures, elles articulent : contrôle des prix et des marchés, incitations à la production pour le marché intérieur, renforcement de la professionnalisation des filières et des organisations de producteurs. Tous ces éléments de politiques agricoles et agroalimentaires mis en place de façon concertée entre le nord, le sud et l'est de la Méditerranée peuvent constituer un véritable pacte de co-développement rural à bénéfices mutuels.

Il serait alors possible d'accepter une certaine forme de protectionnisme sur une période transitoire pour permettre de consolider les revenus des agriculteurs ayant accès aux marchés locaux à des prix rémunérateurs. Des dispositifs de contrôle élaborés au nord comme au sud permettraient de réguler les marchés et d'assurer la promotion de la production agricole de qualité garantissant emplois et revenus dans les milieux ruraux des intérieurs des pays du sud et de l'est méditerranéen.

Dans ce cadre la mise en place de stocks de céréales « euro-méditerranéens » pourrait être organisée pour rendre les interventions d'urgence plus efficaces. La politique de stockage, y compris dans les ports méditerranéens, pourrait être relancée de façon concertée entre les pays riverains. Cet accord de partenariat sur les céréales aurait pour vocation de garantir les prix aux producteurs comme aux consommateurs en limitant l'impact de la spéculation. Les filières céréalières de la rive nord pourraient établir un partenariat avec les pays du sud et de l'est sur la base d'un accord global garantissant pour les pays du nord un débouché, en contre partie, les pays du nord garantiraient une sécurité alimentaire dans un dispositif de gestion des stocks en commun. Cet accord régional pourrait être conclu directement entre les opérateurs des filières céréalières tout en bénéficiant de garanties fournies par les états. Les pays du Sud par ailleurs exportateurs d'intrants agricoles (phosphates naturels et fertilisants issus de la pétrochimie) pourraient inclure ces éléments dans les termes de l'accord à négocier et comprenant éventuellement une indexation des cours des céréales sur les cours de l'énergie. Un tel projet qui s'inscrirait dans la durée (5 à 10 ans) aurait du sens au niveau géostratégique dans la mesure où d'ici 20 à 25 ans, il faudra nourrir cent millions d'habitants sur le pourtour méditerranéen. Cela impliquerait en particulier pour l'Europe de s'engager dans la construction d'un partenariat pour l'appui à la réforme des agricultures des pays en développement au sud de la Méditerranée par des transferts de moyens à l'image, mais certes dans un autre contexte, de ce qui a été fait pour les pays de l'Est de l'Europe. Il s'agirait donc dans le secteur de l'agriculture de l'agroalimentaire et du développement rural, non pas de l'extension au Sud et à l'Est de la PAC dans une nouvelle formule, mais de l'élaboration d'une politique régionale de développement articulée

⁴⁸ Se reporter à Volatilité des prix internationaux agricoles et alimentaires et libéralisation en Afrique du nord. François Lerin, Sylvaine Lemeilleur, Michel Petit, dans perspectives des politiques agricoles en Afrique du nord. CIHEAM/AFD. Options méditerranéennes. N° 64. 2009.

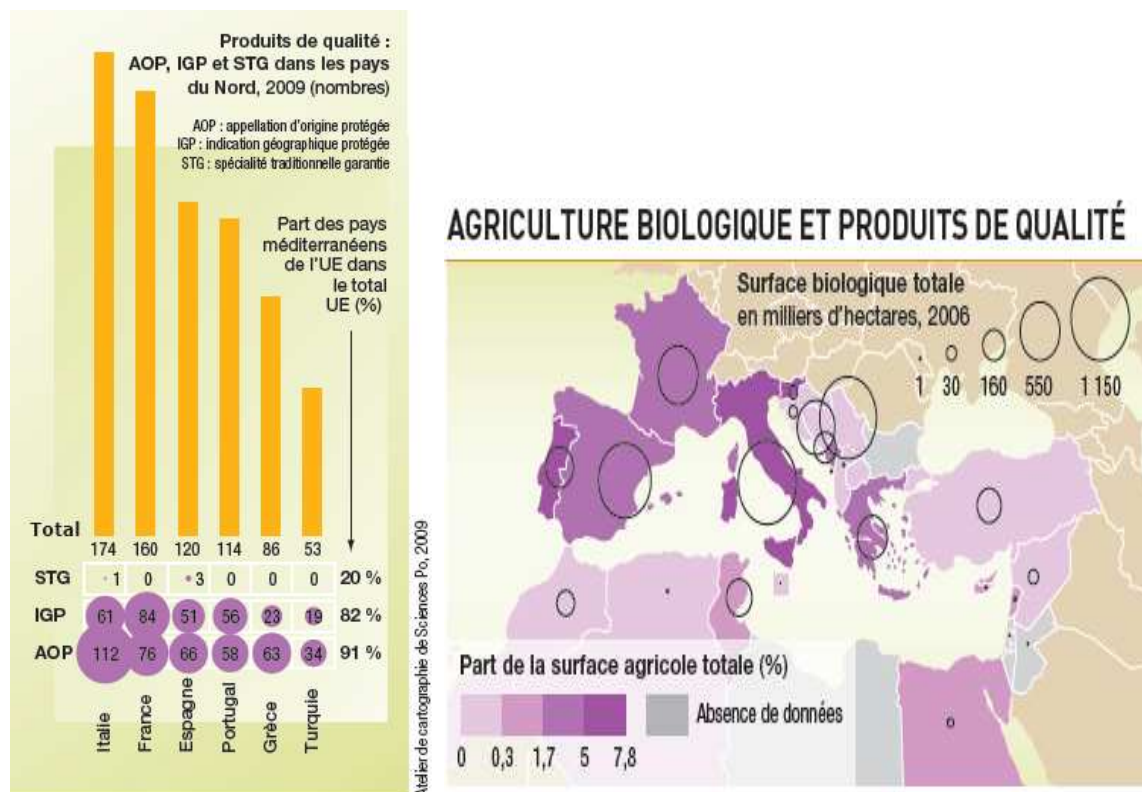
autour de la politique européenne de voisinage et permettant la construction progressive d'un véritable pacte de développement rural pour la méditerranée.

18. Des voies possibles d'« intégration » et d'organisation communes, quelques pistes de convergences de politiques agricoles pour des filières prioritaires

Le secteur des filières fruits et légumes reste le secteur majeur d'échanges potentiels entre le nord, le sud et l'est, dans la mesure où le secteur céréalier reste structurellement un secteur d'importation des « Suds » à partir des « Nords » diversifiés. L'élaboration d'une dynamique de co-développement euro-méditerranéen permettrait de construire une organisation de la production et des échanges méditerranéens de fruits et légumes pouvant être étendue ensuite à d'autres filières. Les objectifs de cette organisation pourraient être formulés comme suit :

- Créer emplois et valeur ajoutée par le commerce national et international, par la promotion de la qualité et de l'origine méditerranéenne et la consolidation de partenariats euro-méditerranéens d'entreprises.
- Relancer la consommation de fruits et légumes méditerranéens en proposant des produits de qualité issus de procédures de certification à des prix acceptables et sensibiliser aux bienfaits nutritionnels des fruits et légumes.
- Maîtriser les effets négatifs sur l'environnement en développant des productions intégrées et biologiques, issues d'intensifications écologiques et valorisant les savoir-faire et innovations disponibles.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules à empreinte environnementale forte en réduisant les transports routiers Sud-Nord et Nord-Sud en intégrant des éléments d'éco-conditionnalités dans les échanges.

Dans un espace euro méditerranéen où se partagerait un minimum des règles établies en commun de garantie de la qualité des produits échangés; les filières de produits de qualité (dont l'impact économique est croissant au nord) représentent un potentiel non négligeable de développement d'emplois et de revenus en milieu rural.



19. Mieux maîtriser les risques de la sécurité alimentaire en Méditerranée

Ce scénario de la convergence et du co-développement doit renforcer la maîtrise des risques de différentes natures qui construisent la sécurité alimentaire :

- Assurer la disponibilité en produits alimentaires de base en combinant production intérieure et capacité d'importation.
- Garantir tout au long de l'année et sur la durée la régularité du disponible
- Maintenir l'accès à l'alimentation en préservant le pouvoir d'achat, les infrastructures de transport et de stockage, et les capacités de négociations équilibrées entre les acteurs des filières de la production à la consommation
- Garantir la qualité nutritionnelle des aliments.

Pour assurer cette sécurité alimentaire à long terme, la démarche de coopération euro-méditerranéenne renforcée dans le secteur de la sécurité alimentaire pourrait focaliser les efforts sur quelques priorités :

1- Encourager l'intégration entre les filières locales et les filières d'exportation ; les entreprises exportatrices disposant de compétences dans le domaine d'application des normes de qualité pourraient être incitées à diffuser leurs acquis vers le marché intérieur. Développer des circuits pour la construction de systèmes alimentaires de proximité⁴⁹ favorisant les circuits de distribution courts, les transformations agro-alimentaires sous régionales créatrices d'emplois et de revenus en milieu rural.

2- Favoriser le transfert de savoir-faire dans le domaine des systèmes de production raisonnés et d'expertise de la normalisation par la création de co-entreprise nord-sud produisant au nord et au sud pour garantir l'approvisionnement continu des mêmes distributeurs.

3- Elaborer un programme d'appui à la normalisation sanitaire, ciblé pour des producteurs identifiés, adaptés aux conditions de production et aux valeurs socioculturelles des PPM leur garantissant une contribution active à l'élaboration de ces normes.

4- Lancer des programmes de certification d'origine des produits et faire reconnaître ces labels entre pays adhérant à ces dispositifs. Encourager les partenariats nord-sud et la création des co-entreprises capables d'organiser les complémentarités de calendrier de production et des gammes diversifiées de produits.

5- Investir de façon significative dans la production d'innovations pour des systèmes de productions intensifs et respectueux de l'environnement, développer des compétences techniques et managériales dans les filières d'exportation comme les filières traditionnelles dont les produits sont destinés aux marchés domestiques. Ces dispositifs, construits sur les diversités agroclimatiques des agricultures méditerranéennes, valoriseraient la qualité de leurs produits en s'appuyant sur le potentiel important de développement des marchés intérieurs.

7- Maîtriser mieux la volatilité des prix par des mécanismes de contrôle des marchés resserrés en période de spéculation à l'aide de fonds dédiés sur les produits d'alimentation de base.

8- Former, éduquer pour une meilleure nutrition. Élaborer des programmes nutritionnels qui contribuent à améliorer la productivité au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté par l'amélioration des résultats scolaires de la santé et de l'aptitude physique au travail.

9- Bâtir des systèmes d'adaptation aux impacts des changements climatiques construits sur des dispositifs mutualisés d'assurance et maîtriser les risques liés à l'aridité par l'élaboration de systèmes de production adaptés économes en ressources en eau et valorisant la main-d'oeuvre et les savoir-faire locaux. Relancer une agriculture méditerranéenne de conservation préservant les sols, la biodiversité et moins émettrice en GES⁵⁰ et pouvant bénéficier de paiements pour services environnementaux (PSE)⁵¹.

10- Renforcer l'élaboration de connaissances et données utiles au développement pour la constitution de réseaux euro-méditerranéens d'enseignement de recherche et de coopération. Connecter les universités et

⁴⁹ Voir : Prospective du système alimentaire mondial : modèle agro-industriel ou modèle de proximité ? , dans : Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques. Jean Louis Rastoin, Gérard Ghersi. Quæ 2010.

⁵⁰ GES / gaz à effet de serre, voir : L'agriculture peut-elle accéder aux marchés du carbone ? Etude FARM. Décembre 2010.

⁵¹ Voir : La rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture. Document de travail prospective et évaluation. N° 2, Mars 2009. MAAP : Service de la statistique et de la prospective.

les systèmes de recherche sur les sciences du vivant, créer des pôles de compétences avec une répartition régionale des équipes (Maghreb, Europe du Sud, Machrek, Balkans...) prenant en charge des programmes finalisés sur des priorités définies en commun, confiés aux enseignants-chercheurs euro-méditerranéens qualifiés et pouvant se déplacer plus librement entre les rives nord, sud et est de la Méditerranée.

20. Printemps méditerranéen et sécurité alimentaire, une utopie, de nouvelles opportunités ?

L'incertitude climatique incite toujours en Méditerranée à quelques prudences sur la durabilité des évolutions positives, les printemps pluvieux et verts sont parfois suivis d'étés secs ne confirmant pas les promesses du printemps. Les révolutions engagées en méditerranée restent des processus longs à stabiliser mais un impact positif attendu vis-à-vis de la sécurité alimentaire concerne de nouvelles ouvertures possibles pour promouvoir une coopération régionale sud-sud et sud-est efficace, préalable indispensable au renforcement de l'espace euro méditerranéen.

Les échanges quasi inexistantes entre les pays de la rive sud pourraient dynamiser les productions locales, les marchés régionaux, les emplois et les revenus en milieu rural. Les gains de PIB issus de la réduction réelle de la corruption et donc des coûts de transaction, investis dans des dynamiques de réduction de l'insécurité alimentaire pourraient accompagner de nouvelles dynamiques régionales de gestion des ressources⁵² pour développer la production agricole. Un dispositif régional de financement du développement local permettrait d'accompagner et de stabiliser des dynamiques positives de développement rural et des économies non agricoles en milieu rural méditerranéen.

Dans ce contexte d'ouverture et de renforcement possibles de coopération, l'Union pour la Méditerranée actuellement en panne, pourrait se relancer en plaçant la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation parmi ses priorités⁵³, au risque d'observer le renforcement du rôle d'autres acteurs non européens ayant perçu l'enjeu d'un partenariat actif avec une Méditerranée redevenant un élément important sur la scène mondiale.

⁵² A l'image des institutions internationales de la gestion de la ressource en eaux fossiles de l'est du Maghreb ou du moyen orient.

⁵³ L'Europe gardera-t-elle ses paysans ? Une mise en perspective de la réforme de la PAC. Henri Nallet, Fondation Jean Jaures. Octobre 2010.